



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

3202310123657

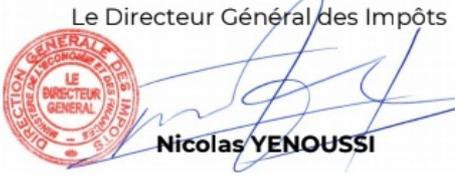


Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

REVELATEUR BENIN

Catégorie : Société Anonyme
Créé le : 21 novembre 2023
Téléphone : +22952082222
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
contact@successco.bj
Ouèdo, Ouédo
Abomey Calavi, Atlantique
BÉNIN
Régime fiscal : Bénéfice réel
Centre des impôts : CIME Atlantique

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSI

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

1201100848301



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **BALOGOUN**
Prénom(s) : AYEDELE AMOUR
Né le : 10 avril 1980
Profession : -
Téléphone :
Adresse : N° DE PARCELLE
-
,
,
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts



Nicolas YENOUSI

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

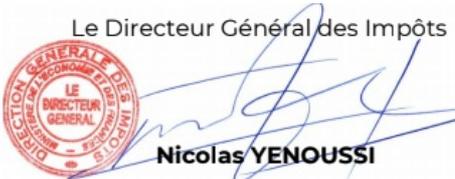
1201100848301



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **BALOGOUN**
Prénom(s) : AYEDELE AMOUR
Né le : 10 avril 1980
Profession : -
Téléphone : +22997950437
Adresse : N° DE PARCELLE P
MAISON AMOUR BALOGOUN
amourbalogoun@yahoo.fr
Verdure, Ouédo
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

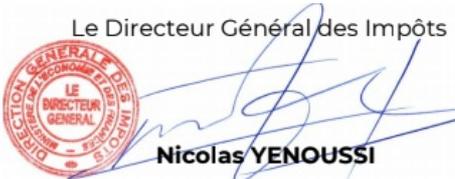
1201000639603



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **AGOSSOU**
Prénom(s) : COFFI IVES
Né le : 27 août 1979
Profession : -
Téléphone : +22995351735
Adresse : N° DE PARCELLE 269
MAISON IVES AGOSSOU
agossouives@gmail.com
Sèmè, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

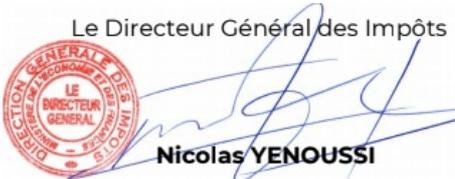
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **DADJO**
Prénom(s) : DEVINCIS MATHIEU MISSIGBETO
Né le : 14 mars 1971
Profession : -
Téléphone : +22997182889
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
dadjmath@yahoo.fr
Aifa, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 COTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

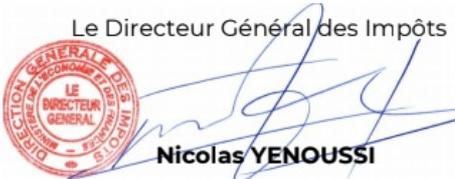
2201500774909



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **KOUKPOLOU**
Prénom(s) : OMOLOTO LUCRECE
Né le : 25 mars 1986
Profession : -
Téléphone : +22966646408
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
koukpoloulucrece@gmail.com
Zogbo, 9ème arrondissement
Cotonou, Littoral
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

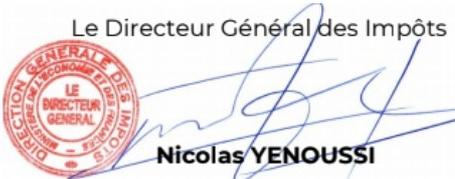
0202012069733



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **AKOGBETO**
Prénom(s) : JEAN-CLAUDE
Né le : 27 janvier 1975
Profession : -
Téléphone : +22997977956
Adresse : N° DE PARCELLE carré sans borne
MAISON JEAN-CLAUDE AKOGBETO
jcakogbeto@gmail.com
Allègléta, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSI

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

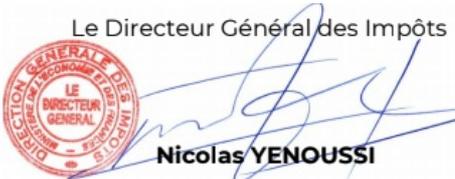
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **SOGBADJI**
Prénom(s) : JEAN
Né le : 1 janvier 1984
Profession : -
Téléphone : +22952082222
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
sogbadjijean@gmail.com
Godomey, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 COTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

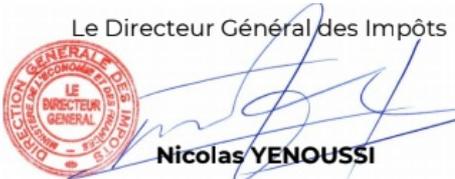
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **COFFI**
Prénom(s) : CATHÉRINE WEILL
Né le : 24 mars 1976
Profession : -
Téléphone : +22952082222
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
coffcatherine@yahoo.fr
Ouèdo, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

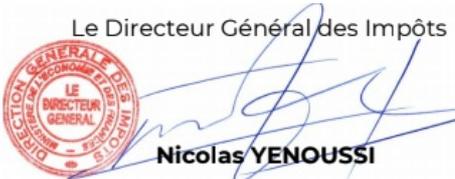
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **DOGNON**
Prénom(s) : ARNAUD MARIE KADOUKPE
Né le : 11 février 1985
Profession : -
Téléphone : +22952082222
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
dognonarnaud@gmail.com
Verdure, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

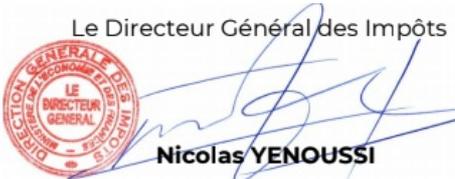
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **AZANDEGBE**
Prénom(s) : ROMÉO STEVENS
Né le : 31 mai 1984
Profession : -
Téléphone : +22952082222
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
romeoazandegbe@yahoo.fr
Abomey-Calavi, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

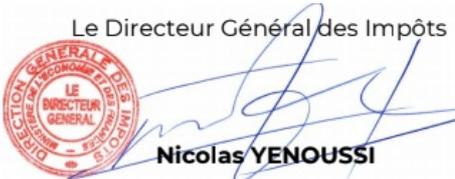
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **AGBOTON**
Prénom(s) : BLANDINE GERMAINE KPEDETIN
Né le : 20 juin 1992
Profession : -
Téléphone : +22952082222
Adresse : N° DE PARCELLE L
MAISON AMOUR BALOGOUN
blandineagboton@gmail.com
Verdure, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSI

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

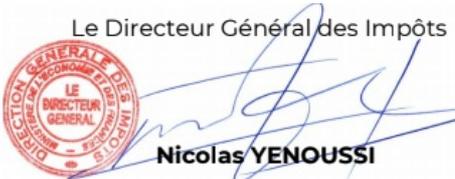
IFU



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **GANDJIDON**
Prénom(s) : ANIOUVI CLAUDEL ARTHUR YVON
Né le : 1 juillet 1984
Profession : -
Téléphone : +22996842225
Adresse : N° DE PARCELLE F1
MAISON YVON GANDJIDON
yvon.gandjidon@gmail.com
Aitchedji, Abomey-Calavi
Abomey Calavi, Atlantique
BENIN
Entr.Indiv.: -

Fait à Cotonou, le 1 décembre 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSI

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.